

# Les chantiers de la fonction publique s'ouvrent dans un climat social tendu

Les syndicats des fonctionnaires sont vent debout contre les propositions présentées par Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics.

Une fois digérée la déception de n'être plus rattachés à un ministère de la Fonction publique en titre, les organisations représentatives des agents territoriaux ont joué le jeu du dialogue social engagé par le gouvernement dès le début de l'été lors de réunions bilatérales auxquelles les employeurs publics n'étaient pas conviés. La tenue du Conseil commun de la fonction publique, le 10 juillet, a permis à Gérard Darmanin, nouveau ministre de l'Action et des comptes publics, de dévoiler sa feuille de route sur fond de contraintes budgétaires. Dès la rentrée, après une succession d'annonces très lourdes de conséquences pour les agents (gel du point d'indice en 2018, remise en cause du protocole PPCR, suppression de 120 000 postes sur la mandature, réinstauration du jour de carence...), les manifestations et

## La possibilité de décorrélérer le point d'indice inquiète

mouvements de grève ont témoigné d'une rupture entre le gouvernement et les agents publics. Si le ministre a clairement annoncé qu'il n'y aurait pas de texte de portée législative sur la fonction publique avant 2019, les prises de position des syndicats de fonctionnaires attestent de véritables inquiétudes. En annonçant la tenue d'États généraux du service public durant l'automne, rebaptisés depuis « Grand

forum des services publics », dont une première réunion s'est tenue le 7 septembre, à laquelle les employeurs publics n'étaient pas conviés, Gérard Darmanin a manifesté son intention de recueillir directement auprès des fonctionnaires, sous la forme de cahiers de doléances, leurs avis et propositions dans le cadre des réformes voulues par le chef de l'État. « *Les États généraux ainsi que la Conférence nationale des territoires discuteront des missions du service public, du financement de ces missions et proposeront des réformes de structures* », a-t-il annoncé.

## Rendez-vous salarial

Mais, après plusieurs réunions, les syndicats de fonctionnaires déchantent. L'épineuse question de la compensation de la hausse de la CSG pour les fonctionnaires est venue ajouter de l'huile sur le feu. En effet, rejetant les premières propositions de Gérard Darmanin, les syndicats dénoncent le non respect de l'engagement présidentiel d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Le gouvernement devrait présenter « le scénario retenu » le 10 octobre, lors du rendez-vous salarial. Date à laquelle les syndicats ont appelé les agents à faire grève et à manifester. En outre, les annonces d'Emmanuel Macron sur la décorrélation du point d'indice entre les trois versants de la fonction publique ont aussi fortement inquiété, les employeurs locaux y voyant une volonté de déstabiliser la fonction publique territoriale (lire ci-contre).

Emmanuelle QUÉMARD



QUESTIONS À...

**Philippe Laurent,**  
président du CSFPT

« L'ÉTAT DOIT COMPENSER INTÉGRALEMENT LA HAUSSE DE LA CSG POUR LES AGENTS »

### Comment interprétez-vous les annonces du gouvernement en matière de fonction publique ?

Il y a eu des annonces, des rétractions, des hésitations et l'on ne sait pas encore vraiment ce que veut faire le président de la République. Ce qui est clair, c'est la volonté de traiter les agents publics de manière comparable aux salariés du privé.

Aujourd'hui, concrètement, on est dans une phase de discussion concernant le report de l'application du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et la compensation de la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée).

### Quelle est votre position sur la hausse de la CSG ?

On peut comprendre que les agents publics soient aussi concernés. Mais il faut compenser. Les collectivités et les employeurs publics territoriaux ne peuvent que refuser un système où il n'y aurait pas de compensation intégrale pour les agents et pour les collectivités, comme cela se passe dans les entreprises. Il faut que cela soit obligatoire pour qu'il y ait compensation de l'État. Cela

pourrait prendre la forme d'une prime différentielle. La hausse de la CSG ne doit pas se traduire par des charges supplémentaires pour les collectivités et il faut que le pouvoir d'achat de nos agents soit préservé. Les élus ne veulent pas assumer les conséquences d'un choix d'État.

### Quelles sont les craintes des employeurs ?

Ce qui nous préoccupe à moyen et long terme, ce sont l'attractivité et le maintien de la spécificité de la fonction publique territoriale, la formation tout au long de la vie et de la carrière, la reconversion des agents, les maladies professionnelles, le management, le temps de travail, etc. Ce ne sont pas des questions traitées aujourd'hui par le gouvernement. Quant à la possibilité de décorrélérer le point d'indice entre les trois versants de la fonction publique, voulue par Emmanuel Macron, cela peut conduire à l'éclatement de la territoriale et de la fonction publique en général. C'est une extrême perte de temps et d'énergie car il faudrait reconstruire immédiatement un nouveau cadre, une nouvelle branche professionnelle.